

Aréna deux glaces au parc de l'Est Une avancée dans le financement du projet et nomination de citoyens au comité des partenaires

Magog, le 20 mai 2026 – La Ville de Magog a, hier soir, en séance du conseil municipal, franchi une nouvelle étape dans la réalisation du futur aréna deux glaces au parc de l'Est. Une résolution a été adoptée pour transférer une somme de 5 M\$ provenant de l'excédent non affecté de la Ville de Magog afin de financer ce projet d'envergure.

Avancement du financement du projet

Ce transfert s'inscrit dans le financement global du projet, dont le coût total est actuellement estimé à 46 M\$.

Le projet bénéficie d'une aide financière confirmée des gouvernements fédéral et provincial de 23,6 M\$, par l'entremise des programmes PAFIRS et PIIC. Cette somme s'ajoute à la réserve financière de 8 M\$ qu'avait déjà constituée la Ville de Magog pour la construction d'un aréna deux glaces.

En affectant 5 M\$ provenant de l'excédent non affecté, le résiduel à financer par la Ville est désormais réduit à environ 9,4 M\$. Le coût réel du projet sera précisé à l'issue de l'exercice de plans et devis.

Nomination de citoyens au comité des partenaires

La Ville de Magog est également heureuse d'annoncer la nomination de quatre citoyens qui siégeront au sein du comité des partenaires :

- **Ode Champigny** : Mère de famille et enseignante à l'École secondaire de la Ruche, elle apportera une perspective axée sur les jeunes, l'inclusion et la durabilité.
- **Valérie Duclos** : Citoyenne engagée et personne en situation de handicap, elle contribuera à l'intégration des principes de design universel et d'accessibilité.
- **Mickael Laroche** : Joueur de hockey depuis près de 40 ans, il mettra à profit son expérience du milieu sportif ainsi que sa connaissance d'un projet d'infrastructure sportive réalisé à Magog.
- **Dominique Poulin** : Utilisateur de longue date de l'aréna et arbitre impliqué, il contribuera au comité par sa connaissance concrète des besoins du milieu sportif.

Ces membres ont été sélectionnés à la suite de l'appel de candidatures lancé par la Ville le 20 avril dernier, dans le cadre duquel plus d'une vingtaine de candidatures ont été reçues.



La diversité de leurs parcours, la richesse de leurs expériences et leur volonté de contribuer activement à ce projet ont motivé leur sélection.

Ils accompagneront, au sein du comité des partenaires, les organismes utilisateurs déjà impliqués afin de s'assurer que l'évolution du projet réponde concrètement aux besoins des sportifs, des familles et des personnes concernées par les enjeux d'accessibilité.

Pour rester informé

La Ville de Magog rappelle que les services à l'aréna actuel seront maintenus durant la durée des travaux.

La population est invitée à consulter la page dédiée au projet pour suivre son évolution et obtenir plus d'informations : ville.magog.qc.ca/arena-deux-glaces

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

